



Avril 2011

Yves Lespinasse

Donnez-nous quelques exemples de protection des obtentions végétales dont l'agriculture a bénéficié.

Alors je peux effectivement donner un exemple qui me touche de très près puisque c'est une variété qui est en cours de diffusion en France. C'est une variété de pomme, elle s'appelle Ariane et cette variété est résistante ou en tout cas moins sensible à plusieurs bio agresseurs. Cette variété, qui aujourd'hui se développe grâce à un consortium qui unit les organisations de producteurs, les pépiniéristes mais aussi les metteurs en marché, donc il y a là une initiative privée extrêmement importante. Cette variété aujourd'hui est cultivée sur une surface approximative de 500 ha. Il y a donc aujourd'hui des fruits de cette variété qui sont à la disposition du consommateur et lorsqu'on sait que cette variété est donc moins traitée du fait de ces caractéristiques génétiques, de l'introgession de gènes de résistance, c'est un progrès génétique significatif et qui bénéficie déjà aux consommateurs et aux citoyens français mais aussi européens et peut-être plus tard encore plus loin.